



## **Lettre ouverte au premier ministre sur la hausse des prix de l'énergie : Familles Rurales appelle un plan d'urgence pour le milieu rural**

Paris, le 14 octobre 2021

Monsieur le Premier Ministre,

Notre pays fait face à une augmentation significative des prix de l'énergie qui va avoir un impact important sur le pouvoir d'achat des ménages. L'explosion des dépenses contraintes devient insupportable pour les classes moyennes et populaires, qui n'arrivent plus à vivre de leur travail.

Ce phénomène n'est pas nouveau et a déjà conduit en 2018 à la « crise des gilets jaunes ». Une fois de plus, ces augmentations vont pénaliser particulièrement les ménages du milieu rural qui, faute de transports en commun et d'alternatives, sont dépendants du véhicule individuel mais aussi en proie à la précarité énergétique.

Le « Livre Blanc d'EDF » publié en juillet 2019 relatif à « La transition énergétique en milieu rural », démontre que les ménages ruraux font face à un surcoût moyen de +20% pour les dépenses en énergie de chauffage et de +40% pour les dépenses de carburant par rapport à la moyenne nationale.

Compte tenu de la situation actuelle nous estimons que les ménages des zones rurales vont subir une augmentation de 120 à 130 euros par mois toutes dépenses d'énergie confondues (carburant et chauffage). Ce qui correspond à un écart d'une cinquantaine d'euros avec les habitants des zones urbaines, soit environ 600 euros d'écart sur l'année. C'est un chiffre considérable qui aggrave les inégalités territoriales.

Nous demandons au Gouvernement d'engager un plan spécifique pour les territoires ruraux comprenant des décisions fortes et immédiates et des mesures d'avenir.

Pour les mesures immédiates :

- Appliquer au gaz et à l'électricité qui constituent des biens de « première nécessité » (l'électricité est définie comme tel par le code de l'énergie lui-même) une taxe « réduite » à 5.5%. Cette fiscalité consentie par l'Etat permettrait à l'ensemble des ménages, ruraux comme urbains, de contenir les efforts auxquels ils ont dû consentir ces derniers mois. Rappelons que le gaz a déjà

augmenté de 57% ces derniers mois, soit un surcoût de 450€ comparativement à 2020 pour une consommation moyenne de 11 187 kWh. L'augmentation de l'électricité attendue en février, quant à elle, fera gonfler la facture au minimum de 150€ supplémentaires sur l'année.

- Prendre enfin en compte les inégalités territoriales par l'attribution d'un « chèque territoire » aux habitants des territoires ruraux. Pour être efficace et aider équitablement les familles, il conviendrait que cette aide considère non pas seulement les ressources mais les rapporte aux dépenses « contraintes ». Une famille vivant sur un territoire sans alternative et contrainte d'utiliser son véhicule pour des besoins aussi élémentaires que ceux de travailler, faire ses courses, se rendre chez le médecin devra ainsi être davantage aidée qu'une autre disposant d'alternatives en termes de transport, à ressources égales. Pour Familles Rurales, cette aide devra s'élever au minimum à 600€ par an pour le 1er véhicule de la famille auquel s'ajouterait une aide complémentaire dégressive de 300 à 100€ en fonction des revenus pour les autres véhicules du foyer. Tout ménage dont les ressources seraient inférieures à 3 SMIC devrait être concerné pour ne pas écarter les classes non aidées et non aisées.

Conscient que ces mesures, si elles doivent être prises sans délai, ne feront que s'attaquer aux effets et non aux causes, le Mouvement Familles Rurales plaide également pour l'instauration d'une réflexion globale permettant de concilier transition écologique et soutien aux habitants des territoires ruraux.

Pour atteindre cet objectif, Familles Rurales propose les mesures suivantes :

- Renforcer les alternatives au véhicule individuel quand elles sont possibles : réouverture des petites lignes de train, covoiturage, plan vélo en milieu rural. Il convient également de favoriser le véhicule électrique ou hybride, parfaitement adapté aux territoires ruraux mais aujourd'hui trop cher pour de nombreux foyers ruraux.
- Engager un plan d'une nouvelle envergure pour favoriser la rénovation globale des logements en milieu rural (changement de chaudière, isolation etc.). Pour une majorité de ménages, malgré les dispositifs et aides actuelles, le reste à charge reste trop élevé et entraîne un renoncement à la transition écologique.

Le plan France 2030, pour réussir son ambition, implique la mobilisation de l'ensemble de la nation. Il ne peut donc faire l'économie d'un soutien concret au pouvoir d'achat des ménages en particulier en milieu rural pour ne pas aggraver davantage la fracture territoriale.

Comptant sur votre action, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Dominique Marmier

Président